

Image not found or type unknown



Séparation et garde d'enfant

Par **espoir77**, le **04/04/2011 à 14:46**

Bonjour,

Je suis séparée depuis plus de 2 ans avec le père de ma fille (union libre) à l'époque j'avais effectué les démarches auprès du JAF et obtenu la garde de la petite avec une pension. Mais j'ai appris que le papa n'avait pas été cherché le recommandé du tribunal est-ce que le jugement est valide ou non?

Si non, peut-il prendre la petite à sa guise? sachant qu'il ne subvient pas à ses besoins et qu'il reste des semaines voir des mois sans donner des nouvelles à sa fille?